

Violence entre enfants à l'école: comment réagir?

Agressions physiques ou verbales, racket et mobbing sont devenus monnaie courante: que doivent faire les parents? A partir de quel moment s'inquiéter? Eléments de réponses avec Marie-José Lacasa, psychologue spécialiste en psychothérapie.

La scène ressemble à un cauchemar parental. Votre enfant rentre de l'école en larmes. Ou se mure dans un étrange silence. Avant de vous avouer qu'il s'est fait « taper à la récré ». Comment réagir lorsque le si médiatique phénomène de la violence scolaire rattrape la réalité familiale? Que faire? A qui s'adresser? Réponses et pistes de réflexion à Genève en compagnie de Marie-José Lacasa, psychothérapeute et consultante à l'Ecole des parents.

Pour cette spécialiste des questions parentales, qui se voit régulièrement confrontée à ce type de problématique en consultation, il ne s'agit pas simplement de savoir quoi faire, « mais d'interroger l'ensemble d'une dynamique familiale ». Pas pour se culpabiliser, ou se demander soudain si l'on aurait dû inscrire son fils à des cours de boxe. Mais parce que « le passage à l'acte, du côté de l'auteur comme de la victime, questionne plusieurs niveaux et s'inscrit dans un contexte général ».

Un excès d'agressivité envers l'institution

Celui de l'exclusion sociale ou scolaire synonyme de recours aux poings ne constitue pas un absolu, mais rappelle qu'une scolarité en déroute se traduit souvent par un excès d'agressivité envers une institution qui met en situation d'échec. Se le rappeler peut permettre d'expliquer à son fils ou à sa fille qu'il n'a pas à se sentir « nul » parce qu'il a été molesté. Que certains jeunes sont violents par absence de maîtrise d'un « autre » vocabulaire.

Confronté à une situation souvent révoltante →



Marie-José Lacasa, psychologue: « Il est important que l'enfant agressé se sente soutenu par sa famille. »

pour tout parent, Marie-José Lacasa voit deux réactions à éviter. L'enfant qui vient de vivre un sale moment se sent sans doute suffisamment humilié, triste ou en colère. Et aucun parent ne peut écouter – et parfois voir – que son enfant a été violenté sans en être lui-même affecté. Pour autant, le rôle de l'adulte doit alors consister à faire baisser un peu la pression, non à «sur-réagir» en rajoutant du pathos par des promesses du genre «je vais lui casser la figure» ou «je téléphone immédiatement à ses parents». Dans la mesure du possible, il convient donc de «normaliser le récit», à moins naturellement de circonstances ou d'actes particulièrement sérieux.

En même temps, l'enfant a besoin d'être entendu. Et là se pose toute la difficulté d'écouter sans diriger, d'entrer en dialogue «sans influencer le contenu du récit». Recueillir le témoignage d'un enfant n'est pas un exercice aussi simple qu'il y paraît. Ecouter ce qu'il aimerait nous dire, et non ce que nous aimerions entendre. «D'autant que plus il est jeune, plus il sera influencé.»

Pouvoir juger de la gravité de l'événement

Suivant son âge, il ne pourra sans doute pas tout expliquer. Et il faudra accepter que son récit demeure incomplet, ou avec des circonstances obscures. L'important reste au fond de pouvoir juger de la gravité des événements. Par exemple, il convient de distinguer une circonstance unique entre deux garçons avides de tester leur virilité naissante d'avec des phénomènes de groupe ou de persécutions répétées. Selon la psychologue, la répétition constitue en effet l'un des signaux propres à nécessiter une intervention parentale immédiate auprès de la direction de l'établissement.

«A partir du moment où il y a récurrence, si la prise à partie se voit programmée par les mêmes personnes aux mêmes moments», la priorité consiste à rompre un cycle qui peut être vécu comme infernal par l'enfant. Il convient également de prendre garde à l'effet que les événements produisent sur lui: s'il dit ne plus vouloir retourner à l'école, ce n'est pas anodin.

La violence dans les cours d'école n'est plus un phénomène isolé.



Ça n'arrive pas qu'aux autres

Ce printemps, juste avant les vacances, les chiffres avaient donné le frisson à bien des parents des bords de la Limmat. Selon le Centre de psychologie et de psychothérapie clinique de Zurich, une majorité d'écoliers avouent souffrir de mobbing ou de violence scolaires. Loin de constituer l'exception dans nos établissements réputés calmes par rapport à certaines situations étrangères, **agressions verbales ou physiques, propos déplacés voire agressions sexuelles seraient ainsi monnaie courante.** Les chercheurs ont interrogé 3000 jeunes de toute la Suisse. Exactement 58% d'entre eux se disent régulièrement insultés entre mauvaises blagues et propos discriminatoires. Pire encore, **près d'un quart (22%) déclarent avoir été battus au moins une fois par mois**, avec parfois des blessures à la clé (10%). De plus, un enfant sur vingt serait victime de mobbing dans nos préaux, soit, selon Jean-Luc Guyer, directeur de l'étude, «des agressions physiques ou verbales» perpétrées par «une ou plusieurs personnes de manière systématique et sur une longue période». Une spirale dont on sort en apprenant aux «auteurs comme aux victimes à se parler», ce qui ne s'avère pas toujours simple, «notamment lorsque l'enfant mobbé est déjà exclu du groupe». Autre difficulté, les parents ne sont pas toujours conscients de ce que subit leur enfant. Et pour cause: seuls 63% des filles et 53% des garçons concernés ont avoué ouvertement en être victimes.

A partir d'un certain degré de gravité, l'établissement encourage souvent les parents à porter plainte auprès des forces de l'ordre, ce qu'il ne peut faire lui-même. «Certains le vivent mal, comme un signe d'abandon. Mais c'est important,

notamment pour que l'enfant se sente soutenu par sa famille.»

De plus, une démarche judiciaire doit rappeler l'universalité de la loi et «favoriser son intégration du côté de la petite victime» comme de son bourreau. Les menaces

de représailles, de la part de l'agresseur et parfois même de ses parents, ne constituent plus hélas l'exception, mais peu importe. «Personne ne doit être contraint d'aller en classe avec la peur au ventre.» Parallèlement, la direction tente souvent une médiation entre les parties, avec l'aide d'un assistant social ou du psychologue scolaire. Cette initiative marque souvent l'arrêt des hostilités, pour autant que la famille de ou des agresseurs se montre solidaire avec l'autorité scolaire.

On l'a dit, se retrouver en position de victime interroge aussi l'enfant sur son attitude, peut-être sur son manque de confiance en soi. Evidemment il ne s'agit pas de changer complètement de discours éducatif, en prônant soudain de rendre coup pour coup. Encore une fois, le comportement déviant vient de celui – ou celle – qui tape. Il ne faut pas inverser les rôles. En revanche, pourquoi ne pas entrer en discussion sur l'inscription à un cours de self-défense ou d'un autre sport «physique»? Marie-José Lacasa ne s'y montre pas du tout opposée, dans la mesure où «tout moyen fortifiant la confiance en soi constitue également un acte protecteur et éducatif».

Pierre Léderrey

Photos Dorothee Baumann et Plainpicture